



**Linx**

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

**54 | 2006**

**La cause : approche pluridisciplinaire**

---

## La cause linguistique

**Sophie Hamon**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/linx/502>

DOI : 10.4000/linx.502

ISSN : 2118-9692

### **Éditeur**

Presses universitaires de Paris Nanterre

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 49-59

ISSN : 0246-8743

### **Référence électronique**

Sophie Hamon, « La cause linguistique », *Linx* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 août 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/502> ; DOI : 10.4000/linx.502

---

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

# La cause linguistique

*Sophie Hamon, Université Paris X - Nanterre  
MoDyCo (UMR 7114)*

Le concept de cause est appréhendé ici exclusivement dans le domaine de la langue, et ce, d'une façon suffisamment large pour permettre une éventuelle comparaison avec les autres domaines disciplinaires évoqués dans ce numéro. L'objectif est donc de fournir une définition de base du concept linguistique en observant son expression. Il s'agit, d'une part, de se demander si un tel concept existe en langue ; d'autre part, de partir des formes de son expression principale et directe<sup>1</sup> (les verbes et les conjonctions de cause<sup>2</sup>) pour caractériser linguistiquement ce qui fonde une telle notion.

Le terme *cause* désigne aussi bien l'antécédent (qui s'oppose au conséquent), décrit dans le processus – on oppose la « cause » à « l'effet » – que le processus même de cause, *i.e.* la relation qui se crée entre les deux événements – désignée aussi par le terme *causalité*, quand précisément on veut isoler la relation par rapport aux deux objets

---

<sup>1</sup> L'expression « directe » de la cause désigne ici ce qui exprime explicitement de la cause (par exemple, les verbes *causer*, *produire*, *déclencher*, ou les connecteurs *car*, *parce que*, *puisque*) et non tout ce qui est susceptible d'être reliée à l'interprétation d'une causalité. Ainsi, par exemple, le verbe *tuer* n'est pas considéré comme un verbe de cause : même s'il y a une interprétation causale possible dans *Pierre a tué son poisson rouge en le nourrissant trop* → *Pierre a causé la mort de son poisson rouge*, on ne dira pas \**Pierre a causé son poisson rouge*. De même, le connecteur *quand* n'est pas non plus considéré ici comme un « connecteur de cause », parce que s'il peut exprimer un certain lien causal (*Quand tu parles, je m'ennuie*), cela n'est pas systématique (*Je l'appellerai quand tu seras disponible*).

<sup>2</sup> Les prépositions (*à cause de*, *par*, *dans*) sont, bien entendu, également un moyen linguistique d'exprimer de la cause, ils ne seront pas détaillés ici. Cf. dans ce volume, B. Hamma pour *par*.

impliqués dans celle-ci. Ici, *cause* désigne le concept général consistant à poser entre deux événements une certaine relation (et par là ce terme englobe la relation et les événements) – le terme *événement-cause* servant plus spécifiquement à désigner l'antécédent.

## 1. L'observation de la cause en langue

Dans une réflexion générale sur le concept linguistique de cause, la première question est de savoir s'il est ou non justifié de poser l'existence de ce dernier : existe-t-il véritablement une cause en langue, ou s'agit-il seulement d'un concept extérieur transposé à la langue ?

Le problème de la matérialité non observable de la cause<sup>3</sup> est le point majeur qui (1) justifie une approche spécifiquement linguistique, (2) va nous permettre d'aboutir à une définition du concept de cause en langue.

L'homme de la rue recherche continuellement une cause à toutes situations et événements (la mythologie, par exemple, est née d'une volonté d'expliquer les phénomènes météorologiques pour mieux les contrôler) et la relation est généralement considérée comme une réalité objective (le sol est mouillé, c'est qu'il a plu ; j'ai la migraine, c'est que j'ai trop bu ; je suis têtue, c'est que je suis gémeau). Mais s'il y a des systèmes de causalité dans la réalité, elle n'est jamais directement observable (le principe scientifique de l'expérimentation est de combler ce manque d'une certaine façon). Le moyen pour l'homme de construire une cause se trouve dans l'énonciation de celle-ci : le discours qui énonce une cause crée une matérialité de la relation. Cet énoncé fournit alors une interprétation en termes de causalité de ce qui s'observe dans la réalité. Ainsi, *Il y a eu un courant d'air*, ou *Paul est maladroit*, décrit un certain état de fait, ou une propriété de Paul, et ne constitue pas en soi un événement-cause : celui-ci n'apparaît comme tel que dans l'association qu'établit le locuteur en disant, par exemple, *Le vase est tombé, parce qu'il y a eu un courant d'air* ou *Le vase est tombé, parce que Paul est maladroit*. Chacune des deux phrases correspond (apparemment) à la perception d'un fait objectif mais leur mise en relation par *parce que* relève d'une interprétation mettant en correspondance deux situations séparées, dont seule la concomitance peut être observée : « il y a eu un courant d'air » + « le vase est tombé ». Le fait « il y a eu un courant d'air » ne prend le statut de cause qu'à partir du moment où il est mis dans une certaine corrélation avec « le vase est tombé » et c'est le discours qui présente ce lien.

Si dans le monde des objets, ce n'est pas la cause qui est observable mais au mieux, les deux événements qui la constituent, en langue, il existe des moyens linguistiques pour matérialiser la cause. Sans même savoir ce que cette étiquette « cause » signifie, c'est la comparaison d'énoncés possédant ou non une certaine interprétation de « cause » qui aboutit à une telle conclusion. Chacun sait, et c'est dans toutes les grammaires et les dictionnaires, qu'il y a des moyens linguistiques pour exprimer la cause. Nous souhaitons seulement souligner ici cette propriété particulière

---

<sup>3</sup> Cette question de l'existence même du concept a largement été discutée par les philosophes, cf. les articles de M. Kistler et G. Tonning dans ce volume.

de la cause linguistique par rapport aux autres types de cause (cause scientifique, psychologique...), et enregistrer les différentes formes qu'elle prend.

L'une des expressions engendrant une telle interprétation est le connecteur dit « de cause ». En règle générale, les connecteurs ont pour rôle linguistique de réunir deux phrases (soit l'expression de deux événements) en une seule<sup>4</sup>, et d'explicitier le sens que prend l'association de phrases (relation de cause, de conséquence, de but, de temps...).

*Parce que, car, puisque, vu que, étant donné que (comme, dans certains cas)* sont des connecteurs dits de « cause », car ils confèrent à la phrase double de façon systématique une interprétation causale. Dans :

(1) *Il ne prierait pas, il resterait quelques minutes seul, seul comme sa mère entre les planches.*

l'énoncé ne décrit pas une cause, même s'il n'est jamais exclu d'interpréter un lien causal entre les propositions, en relation avec ce qui serait interprété comme une succession dans le temps des deux événements. Le passage d'une succession temporelle à une relation de cause à effet provient d'une relation étroite entre le temps et la cause : conceptuellement, la cause est la répétition d'une succession de deux événements qui conduit à la généralité du phénomène (il y a A 'je lâche la balle' puis B 'la balle tombe'; Répétition de 'A puis B' = à chaque fois que A 'je lâche la balle', y a B 'la balle tombe'; généralisation = A cause B : 'La balle est tombée parce que je l'ai lâchée'). Si l'énoncé (1) s'interprète plus naturellement comme une simple succession temporelle (et ne va pas nécessairement au-delà, c'est-à-dire vers la causalité), c'est parce qu'il n'existe pas de loi générale causale entre le fait « X ne prie pas » et le fait « X reste seul ». La parataxe causale (*i.e.* la phrase double à connecteur zéro, S. Hamon (2005)) est possible s'il existe une phrase stéréotypique<sup>5</sup> de forme générique « quand b, a » présente dans la signification des mots exprimés en A et B de l'énoncé. Dans *Paul est absent, il est parti en voyage*, l'interprétation causale est rendue disponible par la phrase stéréotypique contenue dans les mots de l'énoncé (*absent, partir, voyage*) : « Quand on part en voyage, on est loin de son domicile ». Et, pour prendre un autre exemple, dans *Paul est absent, Napoléon est mort*, il n'y a pas de phrase stéréotypique de cet ordre qui établit, sans contexte spécifique et sans autre précision linguistique, un lien causal entre les phrases de l'énoncé.

En revanche, dans :

(2) *Il ne prierait pas, parce qu'il voulait rester quelques minutes seul*

(3) *Paul est absent, parce que Napoléon est mort.*

---

<sup>4</sup> Une phrase composée de deux phrases connectées est appelée *phrase double* dans S. Hamon (2005) et appartient à un niveau supérieur à celui des phrases simples dont elle est composée.

<sup>5</sup> Selon la *Théorie des stéréotypes* développée par J.-C. Anscombe, les mots comprennent dans leur signification des *phrases stéréotypiques* c'est-à-dire des phrases qui expriment un savoir commun pour une communauté linguistique donnée. Le mot *singe*, par exemple, contient dans sa signification *Les singes mangent des bananes*.

le connecteur *parce que* pose linguistiquement (et donc impose) une cause entre les deux événements : il est automatiquement compris que, selon le locuteur, l'événement « P. veut rester seul » ou « Napoléon est mort » est la raison pour laquelle « P. ne prie pas » ou « P. ne vient pas » (le sens causal marqué par le connecteur peut alors être validé, par exemple, par l'idée que la prière sert à invoquer Dieu, et donc à ne plus se sentir seul (2), ou que Napoléon est le nom du chien de Paul (3).

Le connecteur *vu que* introduit en (4) l'idée que l'amour entraîne la nécessité d'écrire une chanson.

(4) *Faut que je lui écrive une chanson vu que je suis amoureux d'elle.*

De même, le connecteur *puisque* pose une relation de cause entre le contenu véhiculé par les deux expressions, spécifiquement ici « je veux que tu me récites ce texte » et « tu es si fort »<sup>6</sup> dans :

(5) *Récite-moi ce texte, puisque tu es si fort.*

La suppression de ces connecteurs ne bloque pas nécessairement l'interprétation causale des énoncés (*Faut que je lui écrive une chanson, je suis amoureux d'elle ; Récite-moi ce texte, tu es si fort*), mais supprime la systématisme de l'interprétation ; dans *Pierre ne vient pas, il est malade*, sans contexte, la relation peut être causale ou de conséquence, seule la prosodie permet de déceler le sens de la relation, jouant le rôle d'un connecteur. Autrement dit, même si, par ailleurs, la cause peut exister en langue au seul niveau de l'interprétation – comme c'est le cas dans :

(6) *Paul ne vient pas, il est malade.*

(7) *Lannes n'était pas infidèle, il adorait sa femme<sup>7</sup>.*

elle reste implicite. C'est en ce sens que la présence de connecteurs est considérée comme posant (explicitement donc) l'expression d'une cause.

La deuxième catégorie morpho-syntaxique qui peut poser explicitement une relation de cause est le verbe. Parmi la classe des verbes, il en existe qui servent spécifiquement à exprimer une telle relation entre leurs deux arguments (que sont le sujet et le complément) :

(8) *La défaite de Marie a causé le désespoir de Luc.*

(9) *Son imprévoyance lui a valu des soucis.*

---

<sup>6</sup> Cet exemple introduit une dimension supplémentaire dans l'expression de la cause, qui ne sera pas développée ici (cf. Groupe λ-1, 1975, J. Moeschler, 1987) à savoir la possibilité d'inscrire une relation causale aussi bien à partir d'un fait « Paul est tombé » que d'un acte de langage « je te demande X » (*T'as faim ? parce qu'il n'y a rien dans le frigo*). Le terme *événement* employé dans cet article est donc à prendre au sens large : il peut renvoyer aux faits et aux actes de langage (qui, décrits explicitement, deviennent des faits : je te demande si tu as faim, parce qu'il n'y a rien dans le frigo).

<sup>7</sup> Que cet énoncé représente une cause justificative « je pense que Lannes est fidèle, car il aime sa femme » ou une cause effective « c'est parce qu'il aime sa femme, que Lannes ne le trompe pas », la cause n'est pas marquée linguistiquement – c'est en sens qu'elle est dite « implicite ».

- (10) *L'agression a déclenché une grève de solidarité.*  
 (11) *Ce qui produit la violence à l'école, c'est la concentration géographique des injustices.*

Ces verbes sont dits « de cause »<sup>8</sup> à partir du moment où leur emploi implique automatiquement l'idée d'une cause. En (12) et (13), il n'y a pas d'interprétation causale :

- (12) *La tristesse de Marie est due à la dépression de Luc.*  
 (13) *Le comportement de Léa trahit sa déception.*

alors qu'en (8), le verbe *causer* institue nécessairement une relation de nature causale entre les deux événements que sont « la défaite de Marie » et « le désespoir de Luc ». C'est seulement dans ce type de cas de figure (cf. note 1) qu'un verbe est étiqueté « verbe de cause »<sup>9</sup>

En conclusion, la cause existe en langue et reçoit une matérialité qui lui est propre par un lexique spécifique (les prépositions, les connecteurs, et les verbes, dits « de cause »). De fait, premièrement, elle s'oppose véritablement au concept scientifique ou philosophique, et deuxièmement, il est justifié de définir la notion d'un point de vue purement linguistique.

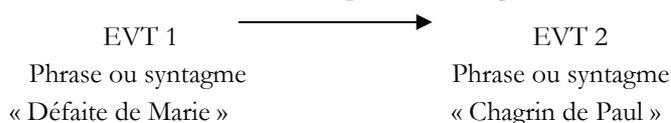
## 2. Forme générale de la cause

Il s'agit maintenant de la définir, au-delà de l'intuition, en observant la langue avec l'ambition de dégager la forme générale de son expression.

Le point commun entre le connecteur et le verbe est de se placer à la jonction de deux unités syntaxiques : deux syntagmes nominaux (ex. 8), ou deux phrases (ex. 14), ou encore une phrase et un syntagme nominal (ex. 15) ; sémantiquement, entre deux propositions, deux descriptions d'événements :

- (14) *[Luc a de la peine]EVT2, parce que [Marie n'a pas réussi à l'emporter]EVT1.*  
 (15) *[Que Marie perde]EVT1 causerait [beaucoup de chagrin à Luc]EVT2.*

On établit, dès lors, le schéma général de l'expression de la cause suivant :



Selon la définition de *causer* du Littré, à savoir « ce qui fait qu'une chose est ou s'opère », les marqueurs de cause – quelle que soit leur catégorie morpho-syntaxique – attribuent le rôle d'effet à l'événement 2 (« une chose est ») et celui de cause à

<sup>8</sup> Comme pour les connecteurs, la qualification « de cause » provient d'une intuition interprétative commune à tout locuteur et que nous cherchons à définir formellement ici.

<sup>9</sup> Les verbes de cause s'opposent ainsi aux verbes « causatifs » qui prennent comme objet la nominalisation du verbe : *Cette histoire chagrine ma grand-mère = cette histoire cause le chagrin de ma grand-mère*, cf. S. Hamon & D. Leeman, à paraître.

l'événement 1 (« ce qui fait que »). Les connecteurs *parce que*, *car*, *puisque* s'illustrent ainsi spécifiquement dans la structure :

EVT2	<i>parce que</i>	EVT1
<i>Paul est triste</i>	<i>parce que</i>	<i>Marie est partie ;</i>

les verbes de cause s'illustrent dans la structure inverse :

EVT1	<i>causer</i>	EVT2
<i>Le départ de Marie</i>	<i>provoque</i>	<i>la tristesse de Paul.</i>

L'ordre linéaire des phrases a permuté (comme il peut l'être dans une structure à forme passive par rapport à une structure à forme active<sup>10</sup>) mais non l'ordre de la relation elle-même : c'est toujours l'événement 1 qui produit (donne, crée l'existence de) l'événement 2. Concernant la nature même de la relation causale (la flèche « → » de notre schéma), on observe qu'une relation causale n'est pas exprimable entre deux entités concrètes humaines (\**Marie cause Julie*). On peut dire :

(16) *Sans l'ouragan, il n'y aurait pas eu de tels dégâts.*

comme on peut dire

(17) *Sans la mère de Mozart, il n'y aurait pas eu un tel génie.*

Mais alors qu'on peut exprimer le premier énoncé en termes de cause :

(18) *C'est l'ouragan qui a causé de tels dégâts.*

c'est impossible avec le deuxième :

(19)\* *C'est la mère de Mozart qui a causé un tel génie.*

La relation mère-enfant ne peut pas s'exprimer causalement, bien que l'existence de l'un dépende bien de l'autre. Si une relation causale ne peut pas exprimer une relation d'enfantement, alors le critère de la dépendance de l'existence ne suffit pas. Nous allons voir, avec l'examen des arguments du verbe qu'il faut que ce soit de la dépendance d'événement : les deux arguments doivent référer à des événements, soit directement ou indirectement.

La nature des événements en jeu dans le processus causal est abordé ici par l'observation des arguments des verbes de cause. Pour caractériser sémantiquement la valence des verbes de cause – *i.e.* ce qu'ils acceptent en position de sujet et en position de complément – on fait appel à la distinction, déjà établie en linguistique, entre les noms prédicatifs et les noms non-prédicatifs. La propriété d'être *prédicatif* caractérise la fonction du verbe dans la phrase ; on emploie le terme de *nom prédicatif* pour désigner les noms qui ont un comportement parallèle à celui des verbes : comme eux, ils

---

<sup>10</sup> G. Gross et M. Prandi (2004) analyse ainsi le passage du verbe *causer* à la locution prépositive à *cause de* comme le passage de la construction active à la construction passive: X a causé Y ; Y a été la cause de X ; Y, à cause de X.

possèdent des arguments et représentent une sorte de phrase réduite à un prédicat. A titre d'exemples, *démolition* s'oppose de la sorte à *arrosoir* :

(20) *La démolition de la maison* = le fait que la maison soit démolie.

(21) *L'arrosoir de la maison* ≠ le fait que la maison soit arrosée ; = l'arrosoir qui appartient à la maison

Seul *démolition* est prédicatif.

C'est la préposition *de* qui est éventuellement prédicative ici, et non *arrosoir*, qui, du fait qu'on ne puisse pas le décrire en termes de prédicat est dit « non-prédicatif » ou « élémentaire » (C. Vaguer, 2004 : 121). En revanche, à côté de à *arrosoir*, *arrosage* est un nom prédicatif :

(22) *L'arrosage du jardin a été périlleux* = le fait d'avoir arrosé le jardin a été périlleux.

Avec ce critère, on peut caractériser les arguments du verbe de cause. L'expression de la cause est parfaitement acceptée quand, à l'intérieur des syntagmes nominaux sujet et complément, se trouvent deux noms prédicatifs :

(23) *La démolition du château a produit de vives réactions.*

Cependant, considérons la position sujet (correspondant à l'événement-cause) : les têtes lexicales qui sont acceptées sont le nom prédicatif (ex.23 : *la démolition*), le nom d'événement naturel (ex.24 : *la sécheresse*), et le nom élémentaire (ex.25, 26, 27 : *cigarette*, *vase*, *Luc*) :

(24) *La sécheresse a entraîné l'arrosage quotidien du jardin.*

(25) *La cigarette cause le cancer.*

(26) *Ce vase cause l'admiration de tous.*

(27) *Luc cause le désespoir de ses parents.*

En (25), *la cigarette* désigne la cause et *le cancer* l'effet, selon la définition de *causer*. Seulement, *cigarette* ne renvoie pas à l'entité (petit objet cylindrique avec filtre...), mais à un procès sous-jacent (= *fumer des cigarettes*). Si l'on remplace ce terme par un autre difficilement interprétable en tant que nom prédicatif (par exemple, *le vieux mégot*), on dira plus difficilement (dans une interprétation générique):

(28) ??*Le vieux mégot cause le cancer.*

De même, dans *Luc cause le désespoir de ses parents*, ce n'est pas Luc en tant qu'objet qui cause le désespoir de ces parents, mais ce qu'il est ou fait. Ce sont les qualités du vase, (forme, matière, beauté, originalité), son essence qui causent l'admiration (ex. 26). Afin d'appuyer linguistiquement cette hypothèse d'interprétation, nous proposons de comparer ces énoncés avec la structure à double complémentation de *causer* (X cause Y à N<sub>hum</sub>)<sup>11</sup>. À côté de la construction à un complément des exemples (25) et (26), on oppose :

---

<sup>11</sup> Dans J. Dubois et F. Dubois-Charlier, 1997, *occasionner* et *causer* se distinguent par cet emploi : dans la structure à deux compléments, le sujet est non animé pour l'un, *La tempête occasionne des dégâts à la maison* et animé pour l'autre *Paul lui a causé des ennuis*.

(29) *Fumer un paquet par jour m'a causé un cancer / ??La cigarette m'a causé le cancer.*

(30) *Que ce vase soit souple et cassable me cause à chaque visite beaucoup d'étonnement ... ??A chaque visite, ce vase me cause beaucoup d'étonnement.*

La construction à groupe prépositionnel (à N<sub>hum</sub>) – qui caractérise l'emploi particulier de *causer* avec un sujet [+ animé] (*Paul me cause des ennuis*) – semble meilleure avec un sujet explicitement prédicatif qu'avec un nom élémentaire, bien que susceptible de porter une prédication. Ainsi, dans une forme d'expression de la cause plus fortement contrainte que la structure générale (X cause Y), la valeur prédicative des arguments nominaux est préférée.

Donc, dans la position sujet d'un verbe de cause, il peut y avoir un nom prédicatif (qui désigne un procès : action, état ou événement naturel) ou bien un nom non-prédicatif en soi mais qui, employé avec *causer* prend, par métonymie, une valeur prédicative (*Luc* = « ce que fait Luc » ; *ce vase* = « ce qu'est le vase »).

Concernant la position complément, il y a une expression causale possible quand la tête nominale est de type prédicatif : *de vives réactions* (ex. 23), *l'arrosage* (ex. 24), *l'admiration* (ex. 26), *le désespoir* (ex. 27). Mais, au regard des exemples suivants – montrant que tout n'est pas acceptable en langue dans l'expression de la cause – :

(31) \**La sécheresse a causé l'arrosoir.*

(32) \**Le grand savoir-faire de Jacques a causé une table.*

(33) \**Cette coupelle cause un cendrier.*

(34) \**Marie cause Julie.*

le complément de *causer* ne peut pas être un nom non prédicatif. Il en ressort donc une différence importante entre les deux événements en jeu dans un processus causal : alors qu'il est possible d'avoir un mot élémentaire tel que *vase* (ou *cendrier*) en position sujet, c'est impossible en position complément. *Marie* peut être compris comme « le comportement de Marie » en position sujet (*Marie me cause des soucis*), il ne peut pas l'être en position objet (ex. 34 ≠ « le comportement de Marie cause le comportement de Julie »)<sup>12</sup>. La caractérisation de l'événement-effet est donc plus contrainte que celle de l'événement-cause. On dira :

(35) *L'accident a provoqué la mort de trois personnes.*

mais non,

(36) \**?L'accident a provoqué trois morts.*

Ce contraste repose sur le fait que *mort* recouvre deux lexèmes : le nom de genre féminin désignant l'événement (*la mort de quelqu'un*) et le nom de genre masculin désignant une entité concrète dénombrable (*un mort*). Cela confirme ainsi qu'en lieu et place du complément d'un verbe de cause, il faut exprimer un événement (nom

---

<sup>12</sup> Cette observation des verbes de cause pourrait concerner plus largement le contraste sujet/objet. Une autre étude se révèle indispensable pour savoir si les sujets sont, quelque soit le verbe, plus aptes à être interprétés prédicativement que les objets.

prédicatif) et non une entité (nom élémentaire). Une autre observation vérifie également notre hypothèse : s'il est possible d'utiliser avec le verbe *produire*, un nom référant à un objet concret en position de complément, le verbe n'est alors plus synonyme de *causer* :

- (37) *La terre produit l'herbe avec le grain.*  
(38) *L'OPEP produira un million de barils de plus par jour.*

En conclusion, l'examen des verbes de cause permet de caractériser l'expression causale :

- (i) *La cause est une certaine relation exprimée par un verbe, un connecteur phrastique ou propositionnel, ou une préposition spécifiques, placés entre deux unités syntaxiques (syntagmes ou phrases).*  
(ii) *Les deux individus en jeu dans le processus causal ne sont pas identiques, puisqu'en position sujet (l'événement-cause), il s'agit de l'expression d'un événement (action, état, événement naturel), qui peut, par métonymie, prendre la forme d'un nom élémentaire. En position objet (événement-effet), seul un nom d'événement est possible (l'interprétation prédicative d'un nom élémentaire est refusée dans la position objet de causer).*

### 3. Sens de la cause

Le dernier point à aborder dans cette description globale du concept de cause est le sens de la relation elle-même. Intuitivement, le rapport entre EVT1 et EVT2 est celui d'une « production » : il y a l'idée d'un individu déclencheur, responsable, ou à l'origine de l'existence d'un autre, et ce n'est pas réciproque. L'expression du temps, par exemple, ne correspond pas à l'idée d'une « production », mais à celle d'une succession d'événements sans lien systématique :

- (39) *Paul téléphona, quand le four se mit à sonner.*

On trouve la spécificité de la cause en la comparant aux autres grandes expressions liées à une « production », et qui sont également introduites par des connecteurs :

– Par rapport à la conséquence, la relation de production causale va dans un sens inverse :

- (40) *Le vase est tombé, donc il est cassé.*  
(41) *Le vase est cassé, car il est tombé<sup>13</sup>.*

La phrase marquée par le connecteur exprime l'événement responsable, c'est l'inverse pour la conséquence (l'événement marqué est l'effet). Le choix du connecteur

---

<sup>13</sup> Les segments peuvent être inversés (*Le vase est tombé, car il est cassé*), le sens causal est conservé et *car* introduit toujours l'événement-cause, seulement c'est la cause d'une réflexion (*je suppose que le vase est tombé*) ou d'une énonciation (*je dis que le vase est tombé*) et non d'un fait.

implique un certain éclairage sur l'un des deux événements : la proposition matrice (la prédication « principale ») est soit l'antécédent (expression de la conséquence), soit le conséquent (expression de la cause).

– Par rapport à la finalité, la relation de production causale donne un effet non visé à l'origine :

(42) *Paul arrose pour que les plantes survivent.*

(43) *Paul arrose parce que la terre est sèche.*

– Par rapport à la condition, la cause relie des propositions posées comme étant réelles et non comme étant de l'ordre de l'hypothèse :

(44) *Si Paul arrose, les plantes survivront.*

La cause est une relation de production entre événements, traitée sous l'angle de l'antécédent dont l'existence n'est ni dépendante d'un but, ni hypothétique.

Pour comprendre ce que signifie plus exactement cette idée de « production », J.-C. Anscombe (1984) a utilisé le test consistant à déployer les différentes façons de réfuter un énoncé posant une relation causale. Selon l'auteur « si pour montrer que B n'est pas cause de A, il suffit de montrer que A aurait pu ne pas suivre B, c'est que l'affirmation de causalité implique la nécessité de A après B » (*op. cit.* 11-12). Ainsi, à chaque façon de réfuter une relation causale correspond une caractéristique particulière des relations causales en question. Par exemple, à partir de l'énoncé :

(45) – *Pierre est venu s'épancher chez toi, parce qu'il n'avait personne à qui parler.*

l'interlocuteur peut réfuter le lien causal en disant :

(46) – *Mais non, il aurait très bien pu garder ses problèmes pour lui ou aller au cinéma pour se changer les idées. (op. cit.).*

Dans ce cas, la réfutation s'appuie sur le fait qu'il y aurait pu avoir la cause B (« avoir personne à qui parler ») et pas l'effet A (« aller chez Pierre »), donc exprimer une cause entre A et B présuppose que A était prévisible à partir de B.

De même, dire que B est cause de A sous-entend que A était impossible sans B, car c'est ce sur quoi repose la réfutation de (47) par l'énoncé (48) :

(47) *Comme Pierre est revenu, c'est qu'il aime Marie.*

(48) – *Il est peut-être revenu simplement parce qu'il est intéressé par son argent.*

L'idée de l'ordre non-réciproque qu'institue la cause se révèle à l'occasion de la réfutation suivante :

(49) – *Paul boit parce qu'il est en pleine dépression.*

(50) – *Mais non, c'est parce qu'il boit qu'il déprime.*

Enfin, une autre propriété de la cause relevée par J.-C. Anscombe (1984) est celle de la plausibilité :

- (51) *Je roule lentement parce qu'il y a une alerte à la pollution aujourd'hui.*  
(52) *Parce que tu crois que c'est ta Clio qui est responsable de la pollution sur terre ?*

La stratégie de réfutation est de considérer la cause (B) comme disproportionnée par rapport à l'effet escompté (A).

En conclusion, il existe en langue une relation spécifique propre à être appelée *relation causale*, qui reçoit une matérialisation linguistique par le biais de connecteurs, de verbes ou de prépositions. Il s'agit d'une relation de dépendance entre deux événements (et non entre des objets), différente d'une simple dépendance d'existence. La position objet n'étant pas propice à l'interprétation prédicative dans le cas des verbes de cause, l'expression de l'effet doit obligatoirement prendre la forme explicite d'une prédication. Cette relation exprime l'idée d'une production, réelle, non visée et marquée du côté de l'antécédent. Cette production repose en langue sur différentes conditions d'existence des deux événements (le conditionnement, la temporalité, la plausibilité, la généralité).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, J.-C., 1984, « La représentation de la notion de cause en langue », *Cahiers de grammaire*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, 8 : 5-53.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F., 1997, *Les verbes français*, Paris, Larousse.
- GROUPE λ-1, 1975, « Car, parce que, puisque », *Revue romane*, Copenhague, Copenhague Munkaard. International Publishus, X, 2 : 248-280.
- GROSS, G., PRANDI, M., 2004, *La finalité, fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- HAMON, S., 2005, *La phrase double causale : propriétés syntaxiques et interprétations sémantiques*, Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- HAMON, S. & LEEMAN, D., à paraître, « Les verbes de cause à partir de l'exemple de *causer* », in J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (coord.), *Les verbes français, Langue Française*, 150 (2006).
- LEEMAN, D., 1994, « Remarques sur *puisque* et sur *car* », *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*, Lille, P.U. de Lille : 113-128.
- MOESCHLER, J., 1987, « Trois emplois de *parce que* en conversation », *Cahiers de linguistique française*, Genève, Université de Genève, 12 : 7-30.
- NAZARENKO, A., 2000, *La cause et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- SWEETSER, E., 1990, *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge University Press.
- VAGUER, C., 2004, « Qu'est-ce qu'un verbe support ? », *Le verbe dans tous ses états, Dyptique*, Namur, Presses Universitaires de Namur.